



Service JEUNESSE
02.38.28.76.63



FICHE INSCRIPTION

Séjour en Normandie

« Mémoire Vive, Une Leçon pour l'Avenir »

Du Mardi 14 au Samedi 18 avril 2020



→ **TARIF : 40 €** Chèque à l'ordre de « Régie Jeunesse Amilly » / Espèces avec l'appoint

Conditions :

Réservé aux jeunes âgés de 14 ans et plus au moment du séjour (Places limitées. Enregistrement par ordre des arrivées. Un critère supplémentaire sera pris en compte à savoir la participation du jeune aux actions citoyennes en 2018 et/ou 2019).

Mode de préinscription :

- Dans un premier temps par mail ou en déposant directement la fiche d'inscription au service
- Dans un deuxième temps, pour ceux qui se sont inscrits par mail, rapporter la fiche d'inscription au service

Date limite de réponse : vendredi 31 janvier 2020 et ensuite après cette date nous vous confirmeront les jeunes retenus pour le séjour.

Ce séjour éducatif et pédagogique sur le devoir de mémoire est une nouvelle occasion pour des jeunes de s'inscrire dans une démarche citoyenne. La **bataille de Normandie** est l'une des grandes batailles de la Seconde Guerre mondiale sur le théâtre militaire européen.

Que s'est-il vraiment passé en juin 1944 ? Les jeunes découvriront sur le terrain, les cinq plages du débarquement avec des bunkers, canons... (*Omaha Beach, Juno Beach...*). Ils visiteront plusieurs lieux dont le Musée d'Arromanches, les batteries de Longues Sur Mer, La Pointe du HOC, les cimetières Allemand et Américain... Visite de PORT en BESSIN et de Saint-Mère-Eglise et l'extraordinaire **Mémorial de Caen** où ils visionneront notamment des films tournés le jour J.

Les témoignages et les vestiges de ces tragiques confrontations permettront aux adolescents de découvrir et de mieux comprendre les origines politiques de ces guerres, leurs conséquences sur les populations (système concentrationnaire, exode, rationnement, résistance...) et de remonter aux origines du concept « d'Union Européenne », notion née dans les camps de concentration et de la paix durable notamment entre les deux belligérants, la France et l'Allemagne.

Les participants devront réaliser, à leur retour, au cours d'atelier(s) à la MJA, une exposition sur le séjour et **devront participer obligatoirement** à la Cérémonie Commémorative à Amilly du 8 mai 1945 et/ou des fusillés de la Nivelle fin août **ainsi** qu'à la fête de l'Europe en qualité de porte drapeaux.

Le Président du **Comité Montargois du Souvenir Français** participera au voyage d'études en qualité de guide **favorisant ainsi** la rencontre « enrichissante » entre elle et les jeunes Amillois.

Cette personne partagera son expérience avec eux et apportera ses multiples connaissances.

Hébergement en pension complète : Eisenhower Hôtel à Port en Bessin 14520 (bord de mer).

Linge de toilette et draps fournis.

Prévoir : Un pique nique du midi pour le jour du départ. Un vêtement genre ciré avec capuche - si possible une paire de petites bottes de plage - des baskets - un sac à dos - des vêtements pour les 5 jours sans pour autant se charger.

Se munir d'un stylo et d'un carnet pour prendre des notes.

Départ en car : Mardi 14 avril 2020 à 8h
Retour en car : Samedi 18 avril 2020 en soirée vers 20h

EN SIGNANT CE DOCUMENT, l'inscrit au séjour et ses parents s'engagent à :

☞ **Participer** à une réunion préparatoire parents/jeunes (date précisée ultérieurement) au cours de laquelle le séjour sera présenté de manière détaillé.

Fournir (avant le départ), au plus tard a la réunion préparatoire:

- une autorisation médicale avec aptitude à participer à un séjour pendant lequel le jeune devra effectuer de la marche notamment sur les plages + copie de l'ordonnance en cas de traitements spécifiques
- carte vitale parent ou jeune (selon l'âge)
- carte d'identité du jeune
- carte d'adhésion 2020 service jeunesse avec photo

☞ **Réaliser, à son retour**, au cours d'atelier(s) à la MJA, une exposition sur le séjour **et devra participer obligatoirement** à la Cérémonie Commémorative à Amilly du 8 mai 1945 et/ou les fusillés de la Nivelles fin août **ainsi** qu'à la fête de l'Europe en qualité de porte drapeaux

☞ **Régler** le coût du séjour au moment de l'inscription.

NOM – Prénom de l'adhérent : **Date de naissance :**

Je soussigné(e) : Père/Mère/Tuteur (rayer les mentions inutiles)

Adresse : Ville :

Le responsable légal de l'adhérent mineur :

- ☞ A pris connaissance des modalités d'inscription.
- ☞ Autorise l'encadrant de l'activité à faire soigner et faire pratiquer dans l'hôpital le plus proche, les interventions d'urgence que nécessiterait l'état de santé.
- ☞ Certifie avoir souscrit une assurance personnelle couvrant les activités extrascolaires par la responsabilité civile et individuelle accident.
- ☞ Certifie ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical pour la pratique de l'activité proposée.
- ☞ Prend acte que l'inscrit est pris en charge au moment où il se présente à l'activité jusqu'à son départ.
- ☞ Note qu'en cas de préjudice sur un tiers du fait de l'inscrit, leur responsabilité sera engagée.
- ☞ Accepte que l'encadrant puisse sanctionner et renvoyer l'inscrit dans le cas où celui-ci persisterait à ne pas respecter les consignes données.
- ☞ Dégage la responsabilité de la ville d'Amilly en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

Fait à : Le : **Signature ☞ du responsable légal**

ET

Signature ☞ du jeune inscrit